

Définition

- Peinture d'aspect mat minéral à base de résines siloxanes en dispersion aqueuse (conforme à la norme T30 808).

Destination

- EXTERIEUR
- SUPPORTS NEUFS ET ANCIENS
- Décoration des façades.

Propriétés

- Aspect mat minéral profond.
- Remarquable tenue des teintes aux U.V. (pigments exclusivement minéraux).
- Excellente résistance aux intempéries et faible susceptibilité à l'encrassement et aux salissures biologiques.
- Très bonne protection contre les eaux de ruissellement et excellente perméabilité à la vapeur d'eau grâce à son liant hydrophobe.
- Confère aux façades un aspect traditionnel (monuments historiques, secteurs sauvegardés...).
- Peu sensible au développement de micro-organismes grâce à sa protection anticryptogamique.



Phase aqueuse



Mat



Brosse



Rouleau



Pistolet

Caractéristiques

Aspect en pot

Liquide, légèrement thixotropé.

Aspect du feuil sec

Mat minéral.

Teintes

- En stock : blanc.
- En machine à teinter : teintes du nuancier "Le Chromatic Minéral".
- Autres teintes : nous consulter.

Masse volumique

(mesurée en blanc) : kg/dm³

- 1,70 ± 0,10 (norme NF EN ISO 2811-1).

Extrait sec

(En blanc).

En poids (norme EUR PL 005) : 72 ± 2 %.
En volume (théorique) : 52 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Sec : 2 heures environ.

Temps de recouvrement

(à 23 °C - 50 % HR)

- Redoublement : 12 heures environ.

Rendement

- 7 à 8 m²/litre/couche environ.
- Il est fonction de la nature, de la porosité du support et est à déterminer sur chantier.

Conditionnement

5 et 15 litres.

Conservation

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com ou sur www.quickfds.com.

Processus

	Enduit de ciment et dérivés		
	Fonds sains, non pulvérulents	Fonds présentant une légère pulvérulence résiduelle	Fonds poreux et présentant une pulvérulence résiduelle
IMPRESSION	/	IMPRITEX, PANTIPRIM ou IMPRICRYL ⁽¹⁾	IMPRIDERME ⁽¹⁾
COUCHES DE FINITION	2 couches PERLOXANE	2 couches PERLOXANE	2 couches PERLOXANE

(1) Se reporter aux fiches descriptives correspondantes.

Supports et fonds, préparation

Supports

■ Neufs :

- Béton banché ou préfabriqué de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1).
- Enduit à base de liants hydrauliques traditionnel conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou prêt à gâcher bénéficiant d'un certificat du CSTB.

- Anciens : De même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures non écaillantes. Ces supports doivent être durs, sains, compacts et secs, et faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression.
- Nota : sur les supports à relief important en cas de surconsommation du produit, formation possible de microcraquelures dans les creux ne mettant pas en cause la durabilité et la bonne tenue du film.

Travaux préparatoires

- Ils se feront conformément à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1) et seront réalisés avec le plus grand soin. Si nécessaire, assainissement cryptogamique avec le LIQUIDE 542 (consulter la fiche descriptive).

Applications

Matériel d'application

- Rouleau texturé 18 mm.
- Brosse (petites surfaces, réchamps).
- Pistolet.

Dilution

- A la brosse et au rouleau : en cas d'utilisation de Perloxane en 1ère couche directe, ajouter 0,75 litre d'eau environ par bidon de 15 litres.
- En finition : prêt à l'emploi.


Nettoyage du matériel

A l'eau ou si le produit a séché, aux solvants.

Précautions d'emploi

- Conditions climatiques d'application conformes à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1). Température ambiante et température du support supérieure à 5 °C. Humidité relative ambiante inférieure à 80 %.

Ne pas appliquer en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles surchauffés, ni non plus de façon générale, dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc.).

- Il est déconseillé d'utiliser des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35 %) sur des surfaces pouvant être exposées au soleil. Consulter nos services techniques. Ces teintes déconseillées sont repérées sur le nuancier « Le Chromatic Minéral » par le pictogramme .
- Peut être livré en qualité "Protection contre le développement de micro-organismes", recommandée en finition dans les ambiances particulièrement propice au développement de mousses, algues ou moisissures.

Classification AFNOR

- NF T 36005 : Famille I - Classe 10c
- XP P 84403 : D2
- EN 1062-1 : E3, V1, W3, A0, C0

Classification COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 5 g/l COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.